

## **La Famille de compagnies de Johnson & Johnson**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et ailleurs dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Pour appuyer la reprise économique et favoriser la compétitivité et la croissance du secteur des produits d'hygiène, il est nécessaire de moderniser les dispositions de la *Loi sur les aliments et drogues* pour permettre à Santé Canada de réglementer les produits thérapeutiques tout au long de leur cycle de vie. Le gouvernement fédéral a fait un pas dans la bonne direction dans son budget de 2012 en retirant l'obligation d'adopter des modifications réglementaires pour que l'on accorde le statut « sur ordonnance » aux nouveaux médicaments ou pour que l'on change leur statut de « sur ordonnance » à « en vente libre » dans la *Loi sur les aliments et drogues*. La Famille de compagnies de Johnson & Johnson (J&J) appuie fortement cette décision et encourage le gouvernement fédéral à la mettre en œuvre rapidement afin d'améliorer l'accès aux produits qui aident les Canadiens à gérer leur santé et d'offrir de meilleurs résultats aux patients pour chaque dollar dépensé. J&J encourage le gouvernement fédéral à s'engager à prendre les mesures suivantes dans son budget de 2013 afin de favoriser la croissance dans notre secteur :

- mettre en œuvre la modernisation des dispositions de la *Loi sur les aliments et drogues*, notamment : o réglementer les médicaments pour les maladies rares (aussi appelés « médicaments orphelins »). J&J recommande que l'approche du Canada à l'égard des médicaments orphelins s'harmonise à la réglementation en place aux États-Unis et dans l'Union européenne, y compris la protection de la propriété intellectuelle (notamment l'exclusivité des données) afin d'appuyer la recherche et les investissements dans les médicaments visant à traiter les maladies rares. O Établir un cadre de réglementation distinct pour les produits en vente libre. O Veiller à ce que toute modification à l'étiquetage corresponde aux exigences des autres pays. •Veiller à ce que la politique du Canada concernant l'inscription de nouveaux médicaments biologiques soit fondée sur des données scientifiques et axée sur la sécurité des patients. • Dans le cadre de l'initiative de modernisation de la Loi, établir un cadre de réglementation du retraitement ou de la remise à neuf de dispositifs médicaux à usage unique. • Appuyer les efforts du Conseil de coopération en matière de réglementation du Canada et des États-Unis en vue de la mise en œuvre des initiatives du Plan d'action conjoint relatives aux produits d'hygiène et de soins personnels ciblés. Ces mesures augmenteraient la compétitivité du Canada au sein de l'industrie biopharmaceutique mondiale, qui investit plus de 110 milliards de dollars chaque année. Si nous améliorons la compétitivité du Canada, nous attirerons une plus grande partie des sommes considérables qui sont investies en recherche et développement dans le monde et nous contribuerons à l'économie tout en appuyant notre main-d'œuvre hautement qualifiée.

## 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, la crise de la dette souveraine en Europe et la concurrence que leur livrent un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Pour stimuler la création d'emplois, le Canada doit veiller à ce que ses entreprises soient compétitives sur le marché mondial. L'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, en cours de négociation, est un élément central de cet objectif. La protection de la propriété intellectuelle en ce qui concerne les produits pharmaceutiques est un élément important de ces négociations. Un régime compétitif de protection de la propriété intellectuelle permettra à l'industrie pharmaceutique innovatrice du Canada de continuer de faire concurrence aux entreprises mondiales. J&J encourage le Canada à accepter les trois principales réformes de la protection de la propriété intellectuelle qui sont abordées dans le cadre des négociations sur l'AECG, y compris :

- instaurer un droit d'appel efficace pour les inventeurs en cas de contestation de brevet;
- veiller à ce que la protection des données des produits pharmaceutiques soit égale ou supérieure à celle en place dans l'Union européenne;
- mettre en place le rétablissement de la durée des brevets pour contrebalancer les délais de l'approbation réglementaire et autres processus précédant la commercialisation de nouveaux médicaments innovateurs.

La conclusion d'un AECG entre le Canada et l'Union européenne qui améliore la protection de la propriété intellectuelle donnera au Canada un avantage dans les négociations commerciales futures, comme les discussions bilatérales avec l'Inde et le Japon, de même que dans les négociations avec les membres du Partenariat transpacifique. En plus des accords commerciaux, le Conseil de coopération en matière de réglementation du Canada et des États-Unis représente lui aussi une occasion en or de réduire les écarts réglementaires encombrants et inutiles entre les deux pays. J&J applaudit les initiatives du Conseil annoncées dans le Plan d'action conjoint de 2011 et encourage les efforts déployés pour réduire les barrières réglementaires entre le Canada et ses principaux partenaires commerciaux.

## 3. Changement démographique

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de sa population et des pénuries de main-d'oeuvre?*

Le vieillissement de la population canadienne placera un fardeau sur l'ensemble du système de soins de santé, y compris l'utilisation de médicaments et de dispositifs médicaux, le soutien à la gestion des maladies chroniques et aux produits d'autogestion en matière de santé afin d'appuyer la prévention et les soins de santé. J&J se dévoue pour appuyer les Canadiens, les soins de santé qu'ils reçoivent et le système de soins de santé au moyen d'idées, de produits et de services innovateurs tout en s'assurant d'offrir de meilleurs résultats aux patients à un prix minime. Dans son budget de 2012, le gouvernement s'est engagé à réduire les lourdeurs administratives en abolissant les exigences réglementaires entourant le changement de statut d'un médicament de « vente sur ordonnance » à « en vente libre ». Il s'agit d'une excellente décision qui permettra aux Canadiens de mieux gérer leurs soins de santé et qui allégera le fardeau qui pèse sur le système de soins de santé. J&J recommande que le gouvernement fédéral élargisse son soutien aux modes d'autogestion des soins de santé offerts aux Canadiens en adoptant des mesures incitatives fiscales ciblées, comme l'abolition de la TPS sur les médicaments en vente libre ou des déductions fiscales pour l'achat de médicaments en vente libre. J&J collabore également avec ses partenaires de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie de l'autogestion des soins de santé pour régler les problèmes de pénurie de médicaments. Nous encourageons les efforts

déployés actuellement afin d'appuyer les activités du groupe de travail sur les pénuries de médicaments, qui cherche à trouver une solution à problème pour le Canada. En outre, la modernisation de la *Loi sur les aliments et drogues* fera en sorte que tous les Canadiens, peu importe leur âge, pourront accéder plus rapidement à de nouveaux médicaments sécuritaires, efficaces et innovateurs, ce qui réduira les conséquences de la maladie et permettra d'offrir aux patients le traitement dont ils ont besoin le plus tôt possible.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Pour augmenter la productivité au Canada, dans l'industrie où œuvre J&J et le secteur des produits de soins de santé, le gouvernement du Canada pourrait entreprendre certaines initiatives, notamment :

- modernisation des dispositions de la *Loi sur les aliments et drogues*;
- coopération et harmonisation des règlements entre les principaux acteurs commerciaux, y compris les États-Unis par l'entremise du Conseil de coopération en matière de réglementation et la mise en œuvre de son plan d'action conjoint de 2011;
- poursuite des mesures d'amélioration des relations commerciales du Canada avec des partenaires clés, plus particulièrement l'Union européenne et le Partenariat transpacifique;
- renforcement du système de protection de la propriété intellectuelle du Canada relatif aux médicaments par l'adoption d'un droit d'appel efficace pour les inventeurs en cas de contestation de brevet, l'élargissement de la protection des données sur les médicaments et la mise en œuvre du rétablissement de la durée des brevets pour contrebalancer les délais d'approbation réglementaire et autres processus précédant la commercialisation. Ces mesures attireront davantage d'investissements au Canada. Comme elle fait partie d'une industrie mondiale, la Famille de compagnies de Johnson & Johnson doit composer avec des concurrents non seulement canadiens, mais aussi étrangers. En nous assurant que l'industrie canadienne demeure compétitive, nous réunissons les conditions nécessaires pour que les entreprises canadiennes puissent faire concurrence aux entreprises sur la scène internationale et attirer les investissements étrangers.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Il est judicieux d'investir dans l'industrie des soins de santé. Des milliers de Canadiens travaillent dans ce domaine; ils occupent des postes hautement spécialisés et valorisés dans les secteurs médicaux, cliniques, techniques et scientifiques. Chaque jour, le système de santé compte de plus en plus de patients. À mesure que les soins de santé se tournent vers les soins de prévention, la gestion des maladies chroniques et les besoins de la population vieillissante, le Canada peut montrer l'exemple en investissant dans le secteur et aider à faire en sorte que les patients obtiennent de meilleurs résultats pour chaque dollar dépensé en soins de santé. Les compressions budgétaires sont une réalité partout au Canada, à tous les ordres de gouvernement. J&J encourage les gouvernements à concentrer leurs efforts pour faire en sorte que les innovations et les réformes apportées au système de soins de santé aboutissent à de meilleurs résultats pour les patients pour chaque dollar dépensé. L'un des principaux facteurs pour atteindre cet objectif consiste à se fixer comme priorité l'accès rapide aux médicaments novateurs permettant de traiter les maladies et de gérer les maladies chroniques. Bien que la prestation de services de soins de santé soit une responsabilité provinciale, le gouvernement fédéral peut prendre des mesures pour offrir de meilleurs résultats aux patients en appuyant l'innovation dans le secteur des

soins de santé, notamment : • favoriser un contexte commercial compétitif au Canada au moyen de la modernisation de la *Loi sur les aliments et drogues*; • veiller à améliorer le système de protection de la propriété intellectuelle au Canada pour qu'il puisse faire compétition à celui des grands acteurs sur la scène internationale, comme l'Union européenne et le Partenariat transpacifique; • investir, en collaboration avec l'industrie, dans les innovations en matière de soins de santé pour faire en sorte que les meilleures idées canadiennes soient commercialisées au pays et que tous les patients canadiens en bénéficient.